



## **Observations sur l'analyse des budgets 2015 des collectivités territoriales pour un habitant de Lyon**

Comme chaque année, CANOL étudie le coût que représentent les collectivités territoriales pour un habitant de Lyon.

Cette analyse est faite à partir des budgets publiés. Elle consiste à diviser les chiffres publiés par chaque collectivité locale concernée par celui de sa population et ensuite à additionner les différents éléments étudiés : celui de la commune, de la Métropole, du SYTRAL (transports en commun lyonnais) et de la Région Rhône-Alpes.

Pour établir la comparaison de 2015 avec 2014, l'exercice a été un peu plus compliqué, puisque la Métropole vient de reprendre les compétences du département du Rhône sur son territoire. Nous avons donc comparé les chiffres 2015 avec le cumul des chiffres établis en 2014 pour le Grand Lyon et le département.

### **Remarques préliminaires**

Afin de rendre les choses comparables, nous avons été amenés à faire les redressements suivants :

- La subvention versée par la Métropole au SYTRAL a été déduite des comptes du SYTRAL pour ne pas être comptée 2 fois
- Pour la même raison, nous avons déduit les compensations versées aux communes des comptes de la Métropole
- Les opérations de négociation de dette ont été soustraites des dépenses d'investissement, des remboursements et des nouveaux emprunts
- La ventilation par fonction a été rendue cohérente du fait d'une classification différente suivant les collectivités et le changement de classification observé entre le Grand Lyon et la Métropole
- Dans ce dernier cas, la voirie a dû être soustraite de la fonction « transports » pour être affectée dans les « services urbains ».
- Le total des dépenses par fonction est inférieur au total général des dépenses puisqu'il n'inclut pas les dépenses dites « non ventilables » telles que le capital remboursé ou les intérêts de la dette.
- Les dépenses par fonction indiquées sont la somme des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

## **Observations :**

### **Les dépenses :**

- Globalement elles s'élèvent à 4 642 € par habitant, ce qui représenterait une baisse de 104 € (-2,2%) par rapport à 2014
- Cette baisse est provoquée par une diminution générale de -7,6% des investissements (sauf pour la Région)
- Les dépenses de fonctionnement par habitant stagnent (+0,2%). L'augmentation serait plus forte en absolu puisque la population a augmenté de 0,44% en un an.
- Il est à remarquer que le principal organisme de dépenses est désormais la Métropole, alors que c'était précédemment la commune !

### **Les recettes :**

- Nous avons noté uniquement les principales, celles provenant de la fiscalité et celles provenant de dotations, allocations ou compensations diverses, majoritairement en provenance de l'Etat
- Les ressources fiscales, directes et indirectes, augmenteraient de 100 € par habitant, tandis que les dotations baisseraient de 127 €.
- Ces éléments sont à prendre avec précaution, car les recettes sont systématiquement minorées dans les budgets... alors que les dépenses sont souvent maximisées !

### **La dette :**

- Elle s'élèverait en fin d'année à 3 844 € par habitant.
- Sur l'année, elle devrait augmenter de 207 € par habitant (+5,7%), principalement à la ville de Lyon et à la Métropole.

### **Les effectifs :**

- Ils resteraient constants par rapport à 2014 : 26,7 agents territoriaux pour 1 000 habitants

### **Ventilation par fonction :**

- Les principales fonctions bénéficiaires sont « l'aménagement et les services urbains » (24% de l'ensemble, 967 € par hab.), ainsi que « la santé et l'action sociale » (18%, 731 €/h)
- C'est, avec « la culture et le sport » (-7,5%, 413 €), celles qui baissent le plus : les services urbains de 13,4%, la santé de 7%
- Les baisses les plus importantes sont effectuées par la Métropole, vraisemblablement parce que, créée en 2015, cette année va être consacrée à l'observation plus qu'à l'investissement !
- On constate également une baisse significative de -4% des dépenses d'administration générale.
- Les aides économiques, qui ne représentent que 2% des dépenses, baisseraient globalement de 9%.

<b>Dépenses 2015 des collectivités territoriales pour un habitant de Lyon</b>						<b>Croissance 2015/2014</b>						
Domaine	Lyon	Métro	SYTRAL	Région	Total	Domaine	Lyon	Gd Lyon	SYTRAL	Région	Total	
Dép. fonctionnement	1 168	1 515	362	271	3 317	Dép. fonctionnement	0,4%	0,6%	-2,4%	0,6%	0,2%	
Dép. investissement	364	666	177	117	1 325	Dép. investissement	-11,6%	-7,9%	-4,3%	2,8%	-7,6%	
<b>Total du budget 2015</b>	<b>1 533</b>	<b>2 181</b>	<b>539</b>	<b>389</b>	<b>4 642</b>	<b>Total du budget</b>	<b>-2,7%</b>	<b>-2,2%</b>	<b>-3,0%</b>	<b>1,2%</b>	<b>-2,2%</b>	
- dont ressources fiscales	893	1 245	209	215	2 562	- dont ressources fiscales	2,8%	4,7%	-0,2%	11,0%	4,1%	
- dont dotations reçues	273	471	10	101	855	- dont dotations reçues	-4,8%	-14,2%	-58,9%	-17,0%	-12,9%	
Dette au 31/12/15	1 067	1 601	771	457	3 896	Dette au 31/12	13,8%	-8,1%	-17,3%	5,6%	-3,7%	
Croissance dette 2015	109	111	-51	38	207							
Croissance dette en %	11,3%	7,5%	-6,2%	9,2%	5,6%							
Effectifs pour 1000 hab.	15,4	6,7	3,7	0,9	26,7	Effectifs pour 1000 hab.	-3,2%	-2,5%	0,8%	1,6%	-2,4%	
<b>Comment sont réparties les dépenses des collectivités territoriales ?</b>						<b>Comment sont réparties les dépenses des collectivités territoriales ?</b>						
Domaine	Lyon	Gd Lyon	SYTRAL	Région	Total	%	Domaine	Lyon	Gd Lyon	SYTRAL	Région	Total
Administration générale	352	182	8	23	564	14,1%	Administration générale	-4,5%	-3,0%	0,7%	-4,6%	-4,0%
Sécurité	67	86			153	3,8%	Sécurité	-6,6%	1,3%			-2,3%
Education et formation	259	63		170	492	12,3%	Education et formation	1,1%	4,9%		0,2%	1,3%
Culture et sports	358	44		11	413	10,3%	Culture et sports	-4,4%	-27,6%		-2,1%	-7,5%
Santé, action sociale	184	546		1	731	18,3%	Santé, action sociale	-3,4%	-8,1%		-23,0%	-7,0%
Aménagement, sces urbains	145	798		24	967	24,1%	Aménagement, sces urbains	-1,1%	-15,6%		-3,7%	-13,4%
Transports		147	349	99	595	14,9%	Transports		11,2%	-7,8%	-1,4%	-2,7%
Economie	17	45		28	89	2,2%	Economie	-6,9%	-15,6%	0,0%	1,9%	-9,1%